L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 19 AOUT 1852.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE. No 66, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: JEUDI MATIN, 19 AOUT.

POUR PRESIDENT: **WINFIELD SCOTT.** DE LA VIRGINIE.

POUR VICE-PRESIDENT: **WM. A. GRAHAM.** DE LA CAROLINE DU NORD.

ELECTEURS

Pour président et pour vice-président:

Premier District—JACQUES TOUTANT, de St-Bernard; (substitut, J. B. WILKINSON Jr., de Plaquemines.)

Second District—CHRISTIAN ROSELIUS, d'Orléans; (substitut, CYPRIEN DUFOUR, d'Orléans.)

Troisième District—DUNCAN F. KENNER, de l'Ascension; (substitut, FERGUS GARDÈRE, de Jefferson.)

Quatrième District—GEO. W. WATTERSTON, de Livingston; (substitut, R. J. BARROW, de Ouest-Féliciana.)

Cinquième District—ALEXANDRE DECLOUET de St-Martin; (substitut, J. K. ELGEE, des Rapides.)

Sixième District—JOHN RAY, de Ouachita, (substitut, D. F. BOYSDEN, de Caddo.)

CONTRASTE.

Le Général Scott. *Monsieur, je suis de la façon la plus complète en faveur de la Constitution, en faveur de l'Union, en faveur du Compromis, et d'une façon tout aussi complète contre quiconque est opposé au Compromis, à l'Union ou à la Constitution.* (Discours du Général Scott à la délégation du Missouri.)

M. Pierce. *On m'a demandé si j'aimais la loi sur les esclaves fugitifs. J'ai répondu que non, que je l'abhorrais. Je me résolve à la pensée de livrer un esclave. Cette loi viole l'humanité et le droit moral.* (Discours prononcé par M. Pierce à Manchester, N. H., le 2 janvier 1852.)

OPINION DE L'ABOLITIONISTE GIDDINGS SUR LE GENERAL SCOTT Et le Programme Whig.

«Je sais que l'on a cherché de déterminer notre libre démocratie à soutenir le candidat whig à la prochaine présidence. Il y a longtemps que je connais la personne qui a été désignée candidat. Je n'aurais personnellement aucune objection contre le général Scott pas plus que contre le candidat démocrate; mais s'il est élu, il s'est engagé à maintenir les entrées, les crimes résultant qui découlent des mesures du compromis et de la loi sur les esclaves fugitifs, NE PAS PERPETUER AUTANT QUE CELA DEPENDRA DE LUI ET D'EMPECHER TOUTE DISCUSSION à leur égard. Voter pour ce candidat, c'est voter pour ces principes, c'est nous lier en faveur des doctrines qu'il s'est engagé à soutenir, c'est apporter par nos suffrages le programme qu'il a adopté. Pourquoi voterions-nous pour Scott de préférence à Pierce? Je n'ai rien à dire contre les candidats eux-mêmes. Ils représentent seulement les doctrines des deux partis qui les ont nommés. S'il y a une différence entre ces deux partis c'est au sujet de la question de l'esclavage.

Les doctrines du parti whig, comme je l'ai démontré, les engagent ainsi que leur candidat à maintenir l'esclavage, le trafic des noirs, leur vente dans ce district et dans les territoires; ils sont également tenus de soutenir à tout jamais la loi sur l'extradition des esclaves fugitifs, d'admettre dans l'Union autant d'Etats à esclaves qu'on en pourra former dans le Nouveau Mexique et dans le territoire d'Utah, et enfin d'empêcher la discussion publique sur tous ces sujets».

LE GENERAL SCOTT.

(Suite.)

La guerre, depuis longtemps inévitable, fut enfin déclarée le 18 juillet 1812. Les Etats-Unis qui avaient depuis plusieurs années pour s'y préparer se trouvèrent à l'heure décisive à peu près sans ressources. Les premières mesures furent si mal prises et les plans si mal combinés que nous essuyâmes tout d'abord un grave échec. Le général Hull avait reçu l'ordre de marcher avec sa division contre le Haut Canada et de s'emparer de cette province. Il pénétra sur le territoire de la colonie le 12 juillet 1812, mais il avait à peine mis le pied à Détroit qu'il fut cerné et dut capituler en mois après. Cet événement humilia profondément l'amour-propre national des Américains et répandit l'alarme au sein de la nation. On se disait avec effroi que les conseils de l'Union ne pourraient jamais résister aux savantes attaques des troupes disciplinées de l'Angleterre et que nos propres officiers étaient trop inférieurs sous le rapport de l'instruction aux généraux anglais pour ne pas toujours avoir le dessous.

Le découragement régnait dans toutes les classes de la population et l'on s'attendait à une suite de revers, lorsque le jeune capitaine d'artillerie qu'une Cour martiale avait naguère condamné à un an de retraite vint par sa belle conduite ranimer les espérances de ses concitoyens et relever le courage abattu de nos troupes. On avait déjà remarqué les étonnantes dispositions de Scott et ses supérieurs l'avaient vivement recommandé au président. Celui-ci se hâta donc, à peine la guerre déclarée, de l'élever au grade de lieutenant-colonel du 2e régiment d'artillerie. Cette division avait déjà reçu l'ordre de se rendre à Black Rock pour y protéger l'arsenal maritime, conjointement avec les deux compagnies de Towson et de Barker.

Le 9 octobre le lieutenant Elliot, commandant un navire de guerre sur le lac Erie, alla annoncer à Scott qu'il se proposait d'attaquer deux bricks de guerre anglais, l'*Adams* et le *Caledonia*, qui étaient mouillés sous les canons du fort Erie. Le lieutenant-colonel lui envoya aussitôt le capitaine Towson et une partie de sa compagnie, promettant d'appuyer l'opération s'il était nécessaire. Elliott s'empara des bricks anglais, mais l'un d'eux fut entraîné par l'le Squaw et dut être abandonné par les Américains. L'ennemi envoya des chaloupes armées pour remorquer le bâtiment au pied du fort Erie, mais l'*Adams* se trouvait également à portée des canons de Scott, de sorte que les embarcations anglaises furent obligées de s'éloigner à leur tour. Le brick resta en définitive au pouvoir des Américains.

Ce premier succès inspira une telle confiance à nos troupes qu'elles demandèrent à passer tout de suite au Canada. Les volontaires commandés par le général Stephen Van Rensselaer se prièrent de leur faire traverser la frontière. Ce dernier résista, comprenant que rien ne commandait cette dernière invasion; mais ses soldats menaçant de l'abandonner, il résolut de tenter l'entreprise. Deux colonnes de trois cents hommes chacune partirent de Lewiston, traversèrent la rivière, et marchèrent contre les hauteurs de Queenstown. Scott apprenant ce qui se passait, était accouru en toute hâte à Lewistown et avait pris position avec son artillerie pour appuyer l'attaque. Une seule colonne, celle que commandait le colonel Salomon Van Rensselaer, put débarquer; les autres bateaux furent entraînés par le courant, et les embarcations hommes qui s'y trouvaient tombèrent presque tous au pouvoir de l'ennemi.

Van Rensselaer marcha intrépidement sur Queenstown, malgré la perte de la moitié de sa petite division et sous une véritable pluie de boulets et de mitraille. En quelques instants tous les officiers américains furent mis hors de combat; mais d'autres avaient heureusement traversé le fleuve, et la colonne se précipitant sur la redoute, culbuta l'ennemi et resta maîtresse de la position. Les Anglais s'étant réfugiés dans une maison en pierres: ils voulurent à leur tour déloger les Américains de la forteresse, mais le gouverneur Brock, qui les commandait, ayant été tué, ils lâchèrent pied et s'éloignèrent du théâtre du combat.

Scott avait enfin obtenu le commandement de la colonne d'attaque et il était venu se mettre à sa tête. Les Américains étaient alors au nombre de six cents.

Le général Sheaffe, commandant la garnison anglaise du fort George, avait entendu le bruit de la canonnade et s'était mis en marche avec huit cent cinquante hommes de troupes de ligne et cinq cents guerriers indiens qui formaient son avant-garde. Ces derniers le devancèrent sur le champ de bataille, se joignirent aux Anglais chassés de la redoute et attaquèrent vivement les Américains. Nos troupes fatiguées par le combat du matin et inférieures en nombre allaient céder le terrain à l'ennemi, lorsque Scott, qui jusque-là avait été retenu ailleurs se précipita au milieu d'elles, les rallia du geste et de la voix, leur donna l'exemple du courage et inspira aux Américains une telle énergie que les assaillants furent repoussés sur tous les points. L'attaque fut renouvelée plusieurs fois, mais sans succès. Scott se multipliait. Reconnaissable par sa haute taille et son uniforme de lieutenant-colonel, il était le point de mire des balles [illegible] dévouement du général Wadsworth, [illegible]

[illegible]

Les Américains épuisés, blessés, accablés de fatigue, [illegible]

[illegible]

CLUB DE SCOTT & GRAHAM.

Les whigs de la Nouvelle-Orléans faisant partie de ce club, se sont réunis hier soir, conformément à l'ajournement, sous la présidence de M. Wm. H. Avery.

Après une courte explication faite par le président sur le but que cette institution se propose, M. H. T. Hays, président du comité d'organisation, a fait un rapport des règlements du club, lesquels ont été adoptés.

Sur motion, les personnes dont les noms suivent ont été nommées officiers du Club.

M. C. Rosélius, président.
W. H. Avery et T. G. Hunt, vice-prés. 1r dist.
Félix Labatut et R. Hagan, " " 2e dist.
Ml. Hernandez et J. B. Leefe, " " 3e dist.
L. De Saulles et S. M. Ellis, " " 4e dist.
Wm. Emerson, secrétaire—T. W. Collins, cor.
G. R. Wheate, Marshall—A. Leblanc et T. C. Parker assistans marshals.

Après un discours de col. Wheate, chaleureusement accueilli, le club s'est ajourné à mercredi prochain, 25 août.

LES PÊCHERIES—Les commandants anglais chargés de faire exécuter le traité de 1818 font preuve d'une extrême arrogance et se montrent envers les pêcheurs américains d'une insolence rare. Ils semblent avoir oublié toute espèce de courtoisie et ne possèder pour toute vertu qu'une grossièreté sans pareille. Ces jours derniers un officier du steamer *Devastation* monta à bord de la goëlette *C. N. Rogers* qui se trouvait dans la baie Chaleur, se fit montrer les papiers du bâtiment et après y avoir jeté un coup-d'œil les froissa et les jeta avec mépris sur le pont. La goëlette, ainsi que plusieurs autres éloignées comme elle de plus de quatre milles de terre, reçut ensuite l'ordre de s'éloigner au plus vite. Une autre goëlette qui faisait sa provision d'eau dut cesser ce travail et reprendre la mer.

On sait que M. Crampton, ministre anglais à Washington, a écrit à l'amiral Seymour pour le prier de montrer une grande réserve dans l'exécution des ordres qui lui ont été transmis. Les journaux de St-John traitent d'une façon fort cavalière cette intervention de M. Crampton et expriment l'espoir que l'amiral déploiera une rigueur *salutaire*.

La frégate à vapeur américaine *Mississippi* est arrivée à St-John. On croit que les deux commandants des flotilles anglaise et américaine prendront les mesures nécessaires pour empêcher que le débat international ne se complique par l'imprudence des agents subalternes.

M. E. A. BRADFORD.—Nous sommes heureux d'apprendre que le Président a nommé M. E. A. BRADFORD, de notre ville, juge de la Cour Suprême des Etats-Unis, en remplacement de M. McKinley, décédé. M. Bradford est un des avocats les plus distingués du barreau de la Nouvelle-Orléans. Il joint à une vaste science légale des connaissances d'un ordre général qui le classent sous tous les rapports parmi les hommes de talent que possède la Louisiane.

IOWA.—Une dépêche télégraphique publiée dans les journaux de Charleston et datée de Baltimore, 12 août, renferme ce qui suit:

«On sait maintenant d'une manière positive que les avis précédens étaient exacts et que Philip Viele et John P. P. Cook ont battu les deux candidats démocrates, Lincoln L. Clark et Bernhart Henn, représentant actuels de l'Iowa au Congrès.»

Une dépêche subséquente reçue hier par le *Picayune* annonce que l'un des candidats élus est démocrate. Quoiqu'il en soit les whigs ont élu un de leurs candidats et cela a une forte majorité. C'est déjà beaucoup dans un Etat comme l'Iowa.

JOURNAL WHIG—Le major J. A. Kelly, président de l'Association-Scott, se propose de publier sous peu de jours un journal whig destiné à soutenir la candidature du général Scott. La nouvelle feuille portera ce titre: *The True Issue* M. Kelly a été autrefois éditeur et il ne s'engage pas ici dans des sentiers inconnus. Son concours sera extrêmement utile à la cause whig.

THE CAPITOLIAN VIS-A-VIS.—C'est le titre d'un journal que va fonder à Bâton-Rouge M Philip Winfree, ancien éditeur et propriétaire de la *Gazette de Baton-Rouge*. M. Winfree a fait ses preuves dans le journalisme, et nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite. Le premier numéro du *Vis-à-Vis* paraîtra au commencement du mois prochain.

Congrès.

Séance du 11 août.

SÉNAT.—M. Davis, au nom du comité de commerce, rapporte avec divers amendements le bill de la Chambre relatif à l'amélioration des ports et rivières.

Le bill des allocations indiennes est pris en considération et passe avec quelques amendements.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—Le bill qui règle les honoraires des officiers des cours de district est pris en considération et les amendements du comité adoptés.

La Chambre se constitue ensuite en comité général pour délibérer sur le bill des allocations civiles et diplomatiques.

Plusieurs amendements sont proposés et rejetés. Nous citerons entre autres celui de M Evans, de Maryland, portant que les navires étrangers entrant dans un port auraient à acquitter une légère taxe destinée à l'entretien du phare.

L'amendement qui porte le chiffre du traitement du commissaire américain en Chine de $6,000 à $18,000, est adopté par 122 voix contre 27.

Le bill est ensuite voté, puis la Chambre s'ajourne.

M. WEBSTER.—On écrit de Washington, sous la date du 11 août, qu'il n'est question que de la prochaine démission de M. Webster. Il était parti le 3 juillet pour Marshfield avec l'intention d'y passer l'été, mais il avait été convenu qu'il rentrerait dans le cabinet jusqu'au 3 mars 1853, pour terminer d'importantes affaires. Ces affaires se sont multipliées au lieu de diminuer et en différe vivement que l'honorable secrétaire d'Etat reste en place pour les mener à bonne fin. Malheureusement on assure qu'un différend a éclaté entre le président et le chef du cabinet au sujet des pêcheries. Si ce bruit est fondé, la retraite de M. Webster deviendrait plus probable que jamais. Mais des personnes placées de manière à être bien instruites déclarent que la bonne entente n'a pas cessé de régner entre M Fillmore et le secrétaire d'Etat. Dieu veuille qu'il en soit ainsi.

CONVENTION FREE SOILIST.—Les journaux de Baltimore nous ont apporté de longs détails sur la Convention qui siège en ce moment à Pittsburg pour nommer les candidats des *free soilers* à la présidence et à la vice-présidence de l'Union. C'est M. Giddings, de l'Ohio, qui a présenté le programme. Cette pièce, d'après l'analyse que nous en avons lue, doit être curieuse à plus d'un titre. Elle débute par déclarer que les hommes sont égaux et que l'administration doit être économe des deniers du peuple; que le gouvernement ne doit pas encourager les institutions du Sud et que les lois de compromis sont odieuses; que l'intervention prêchée par Kossuth est chose excellente et qu'il n'est pas moins nécessaire d'accorder gratuitement des terres à ceux qui s'engagent à les cultiver, etc.

La Convention s'est ajournée le 13 après avoir désigné comme candidats à la présidence et à la vice-présidence MM. HALE et JULIAN.

MARYLAND.—Les whigs du Maryland sont pleins d'enthousiasme et font tous leurs efforts pour assurer le triomphe de Scott dans l'Etat. Ils sont résolus, dit le *Baltimore American*, de prendre leur revanche du dernier succès de leurs adversaires.

ORLEANS HIGH SCHOOL.

Les examens annuels de l'Ecole Supérieure, situés rue de l'Esplanade et dirigée avec tant de talent par M. Brainss Everett, se sont terminés hier par la distribution des prix et les exercices oratoires annoncés d'avance dans le programme. Rien n'a manqué à la solennité, et les élèves couronnés ont reçu les applaudissements de la société choisie qui se pressait à cette fête de famille. Divers morceaux anglais, français et espagnols ont été récités par MM. TH. BUISSON, AD. DUPRÉ, ED. DUPRÉ, R. PREAUX fils, ALBIOT, CARRIERE, et S. HARRIS.

M. ADOLPHE DUPRÉ qui sort de l'institution où il a fait d'excellentes études, a prononcé le discours suivant qui nous a été remis et auquel nous sommes heureux d'ouvrir nos colonnes:

Mes chers amis,

Au milieu des joies de cette journée je ne puis me défendre d'un sentiment de tristesse: [illegible]

[illegible]

Horace, après le vainqueur, était de bonne compagnie: nous aimions surtout ses Satires et son Falerne, vous en souvenez-vous? Virgile nous enivrait du lait de ses brebis; il n'est pas jusqu'aux festins enfumés d'Homère qui ne réveillassent notre robuste appétit. Tout est bien, tout est joyeux au collège; jouissez-en mes bons amis. Jouissez de votre privilège d'écolier; plus d'une fois dans les longues et pénibles veilles qui m'attendent, mon esprit volera vers vous, se retremper dans le souvenir des joies pures de notre âge heureux, et si le hasard, que les anciens appelaient le puissant des dieux, nous fait rencontrer un jour, comme nos cœurs et nos mains se joindront vite!

En attendant, chers compagnons, oubliez nos combats simulés pour la gloire de Rome et de Carthage, combats qui dégénéraient toujours en vrais combats; oubliez les bons coups que je vous ai donnés dans nos charges, et que vous m'avez rendus, avec usure, je l'avoue, car vous frappiez toujours trop fort: allons, joignons les mains coupables, les cœurs ne l'ont jamais été. Vous, dignes professeurs qui m'avez pour mon bien gratifié de tant de pensums recevez le tribut de ma reconnaissance, non pas précisément pour les pensums toujours un peu rudes, mais pour vos enseignements d'honneur et de probité que vous m'avez inspirés par les beaux traits des hommes de Plutarque; et si mon esprit n'a pas répondu à vos doctes leçons, du moins je suis sûr de mon cœur—il est fier des principes que vous lui avez inspirés.

A vous, mesdames, vous qui venez embellir les derniers moments de l'année scholaire, vous qui donnez tout le prix aux succès, recevez nos remerciments et nos sympathies. Aux vieux temps de la chevalerie, les valeureux des tournois eussent été fiers de porter vos couleurs: dans ces modestes luttes de l'intelligence, nous serons heureux de recevoir de vos mains les palmes du succès, et la défaite sera moins amère, car vous seules avez ce regard qui console, vous seules savez panser les blessures du cœur.

Je ne vous oublierai pas, docte et modeste chef de cette institution, recevez la plus belle part de ma reconnaissance. Votre science raisonnée et ennemie du charlatanisme vous a conquis l'estime des gens d'intelligence et de cœur et l'affection de vos élèves. Votre sollicitude pour la jeunesse confiée à vos soins sera appréciée par les pères de famille qui comprennent que l'éducation de l'esprit est inséparable de l'éducation du cœur. A DUPRÉ.

Chronique Locale.

Un malentendu a eu lieu, lundi dernier, à la cour du recorder Génois, relativement à M. Alexandre Weber.

M. Alexandre Weber avait payé ce qu'il devait à M. Liberman; la plainte n'ayant aucun fondement a été en conséquence immédiatement retirée par le demandeur. Au fait, il a été commis une très grosse erreur dans l'affaire en question.
ALEXANDRE WEBER.

SUICIDE.—Il y a environ un mois et demi qu'un individu nommé François Dessenez et sa femme arrivèrent de la Suisse à la Nouvelle-Orléans. Ils logèrent, en débarquant, dans une chambre de la rue Dumaine, portant le No 30. Dessenez tomba peu après malade, et le mauvais état de sa santé ne lui permettait pas d'entreprendre aucun ouvrage pour subvenir à ses besoins; il ne tarda pas à se livrer au découragement. Profitant de l'absence de sa femme qui était allée au marché, il s'empara d'un pistolet et se brûla la cervelle. On entendit dans la maison la détonation du pistolet; mais ce ne fut qu'au retour de sa femme qu'on s'aperçut que le malheureux avait commis un suicide.

Le député coroner Loze se transporta peu d'instans après sur les lieux et pratiqua la levée du corps. Le jury d'enquête a rendu un verdict conforme aux faits que nous avons rapportés ci-dessus.

Dessenez est né en Suisse et était âgé d'environ 33 ans.

ABUS DE CONFIANCE.—Peter McHugh comparaîtra bientôt devant le recorder Winter, sous la prévention de s'être approprié et d'avoir refusé de restituer un billet de $120 que Peter Allen l'avait chargé de collecter.

TENTATIVE DE MEURTRE.—Un individu du nom de Milligan qui demeure dans la rue Victoire, en entrant dans sa cour, mardi, peu de temps après le coucher du soleil, fut frappé d'une hachette par une personne qui s'était cachée derrière la porte. Milligan s'évanouit, et lorsqu'il revint à lui, il y avait sur son front une large blessure. Ses soupçons ne s'arrêtent sur personne.

—Le recorder Seuzeneau a condamné hier Mary Williams à une amende de $25, et Elizabeth Williams à une amende de $10, pour avoir tenu une maison mal famée dans la rue des G. ands-Hommes.

—Sébastien Hubert a payé une amende de $5 pour avoir occasionné du désordre dans un wagon du chemin de fer du lac Pontchartrain.

—Benney Mallen et Jos. Smith ont été condamnés à payer, le premier, $15, et le second $5, pour avoir donné un charivari à deux nouveaux mariés.

—Le recorder Génois a mis hier sous caution cinq individus qui ont comparu devant lui, sous l'accusation d'avoir troublé la paix.

FEUILLETON.

LE VEAU D'OR.

ROMAN POSTHUME

DE FREDERIC SOULIÉ.

IV.

Suite et fin de l'histoire du suicidé No 3.

—Quand l'impératrice, continua Montreuil, apprit l'acte de révolte que Léopold, comte de Zanau, avait osé commettre contre sa volonté, en faisant précéder aux obsèques de la comtesse, qu'il savait n'être pas morte, elle en fut atterrée. Léopold lui laissait la responsabilité de tout ce qu'elle avait fait. Il lui faisait le soin d'engager la lutte, et elle voulait faire réparation à la comtesse. Catherine fit appeler mon père pour le consulter. Il était dans un cabinet secret attenant à la salle d'audience de Catherine, à l'heure où Léopold vint, le lendemain de ces insolentes funérailles, offrir à Catherine sa démission et lui demander ses passeports.

«Il ne voulait plus, lui dit-il devant plus de cent témoins, demeurer dans un pays où il avait vu mourir la seule femme qu'il eût jamais aimée, qui, par sa vertu comme par sa jeunesse et sa beauté, méritait un culte dans l'esprit de ceux qui l'avaient perdue.»

Ce dernier mot faisait calembourg. L'impératrice ne fut pas en reste sur un sujet si agréable. Elle lui répondit qu'elle espérait que le temps calmerait sa douleur, et que grâce à la jeunesse, à la vertu et à la beauté dont il s'était lui-même doté, il retrouverait bientôt une femme égale en jeunesse, en beauté et en vertu à la comtesse, et si semblable en tout à celle qu'il avait perdue, que lui-même et le monde entier croiraient la voir revivre. Léopold eut l'impertinence de lui répondre

«Que le monde entier pourrait s'y tromper, mais non pas lui.»

Ce duel de bons mots entre ces deux sublimes histrions finit par le renvoi du comte avec ce qu'il avait demandé.

Quand l'impératrice rentra près de mon père, elle suffoquait.

«Si j'avais eu la comtesse sous la main, lui dit-elle, je crois que je la lui aurais jetée au visage.

Quelques jours après, et lorsque le comte annonçait son départ pour la semaine suivante, on apprit qu'il s'était furtivement embarqué sur un navire anglais. Catherine restait donc avec une morte sur les bras. Elle espérait toujours que le comte reviendrait sur sa résolution; mais chaque jour de retard rendait plus impossible de ressusciter la comtesse. Enfin, trois mois étaient à peine écoulés qu'on apprit à Saint Pétersbourg les projets de mariage de Léopold avec la princesse Frédérique. Catherine se décida, elle tenta un grand coup. Elle confia la comtesse à mon père et les fit partir tous les deux pour l'Allemagne. Vous ne le croiriez jamais, messieurs, mais ce fut dans la famille même de l'infortunée que se trouvèrent les cœurs les plus implacables. On la reconnut, mais on refusa de reconnaître son existence, cela dérangeant d'autres projets. Dans le monde, il n'y a de place pour les morts que sous la terre. La famille du comte de Zanau, le grand duc de Wardenbourg en tête, exceptait la conduite du comte. Enfin il résulta de tout cela que Catherine d'un côté, les Landswick et les Wardenbourg d'un autre, s'étant coalisés, on fit à la comtesse Louise une fortune de trois à quatre millions qui furent déposés dans la maison du baron Appencherr, ancien prince d'Albouki, à la condition, pour la comtesse, de se tenir dix ans enfermée dans un château jusqu'à ce que l'oubli et l'âge l'eussent rendue tout à fait méconnaissable, et à la condition, pour Appencherr, de ne payer les intérêts de cette fortune que si Louise gardait fidèlement sa prison.

Ce fut à cette époque qu'arriva au château d'Hildebourg-Hassen une femme accompagnée d'un gentilhomme français et d'un serviteur russe. Le gentilhomme français était mon père; le serviteur russe était Muller. Personne ne put voir cette inconnue sous le voile qui l'enveloppait, et l'on fit venir de France des gens de service qui s'engagèrent à ne jamais sortir du château avant dix ans. Ce mystère occupa pendant quelque temps les oisifs du pays; mais on s'y accoutuma bientôt, et d'ailleurs les événemens qui remuaient alors l'Europe absorbèrent bientôt celui-ci dans leur importance.

Quelque temps après, Catherine mourut, et ce qui avait été décidé pour dix ans fut décidé pour toujours entre les survivans intéressés.

Dabiron et Rousaignan ouvraient de grands yeux, comme s'ils entendaient un conte de fées. M de Montreuil reprit alors d'une voix plus accentuée:

—Voici maintenant, comment j'ai su ces circonstances, et voici comment elles peuvent nous mener tous les trois à la fortune et au pouvoir, si vous voulez me seconder.

Dabiron et Rousaignan se regardèrent d'un air ébahi. Malgré les théories cavalières de premier, et quelque le second eût été la victime de personnalités qui devaient partir de haut, ils s'étaient pas moins fort surpris de voir parler avec cette liberté et ces détails d'une impératrice et de princes souverains. On trouve de bon choses-là dans un livre, et il semble que cela soit à sa place; l'imprimé est impossible, mais les entendre raconter par un homme en chair et en os, qui en parle comme de souper de la veille et de l'aventure du lendemain, c'est bien autre chose, surtout lorsque cet homme se propose de vous mêler à ces intrigues royales. Dabiron et Rousaignan [illegible]

[illegible]

Louise de Landswick; car elle vivait toujours: mais ce n'était déjà plus qu'une machine mangeant et buvant, que la prison et l'ennui avaient dégradée jusqu'à jouer au piquet avec ses servantes, et à se plaire aux entretiens des garçons d'écurie.

Je voulus pénétrer dans la chambre où mon père était mort. J'avais été trop mal récompensé du service que j'avais rendu aux souverains alliés en 1814, pour ne pas chercher une vengeance contre eux, et j'espérais la trouver dans le *second* panneau à droite en partant de la cheminée. Pour arriver à mon but, je pris un chemin détourné. J'affectai des sentimens naturels. Je voulais aller pleurer à l'endroit où mon père avait rendu le dernier soupir. Muller me repoussa en me riant au nez. Je voulus me fâcher: le bossu, dit-il, tout ce que possédait mon père avait été fidèlement déposé entre les mains du magistrat. Je m'y rendis, bien décidé à faire un scandale. Le magistrat me remit un paquet cacheté. J'y trouvai l'état de la fortune de mon père; elle ne se montait pas à moins de trois cent mille florins, placés chez M. le baron Appencherr. J'avoue que ce résultat me calma au sujet de mes projets chevaleresques en faveur de la victime de Hildebourg-Hassen. Je me rendis chez ce vénérable banquier, lequel, si vous m'avez suivi avec attention, n'est autre que le prince Dalbouki. C'est à cette époque que je fis deux rencontres qui vous expliqueront l'importance que j'ai attachée aux moindres détails de votre récit. (C'est pour vous que je parle, monsieur Dabiron). M. Appencherr venait de monter une maison de banque à Paris, et c'est à son fils qu'il en destinait la direction. C'est celui qui a été votre patron; il pouvait avoir alors vingt ou vingt deux ans. Dans la même maison, et associés de M. Appencherr, vivaient M. et Mme Duplessis.

M. Duplessis était un Français émigré qui avait épousé une Allemande qui avait une fortune colossale. Or, ce M. Duplessis avait une fille charmante; qui pouvait avoir dix ou douze ans, et qui s'appelait Gertrude. C'est celle que vous avez si bêtement perdue. Comme cette pauvre dame vous l'a dit, son père était, malgré son immense fortune, d'une avarice telle, que sa mère ne pouvait suffire aux premiers besoins d'un pauvre petit enfant qu'elle avait caché dans un village de France. M. d'Aronde, en vous contant son histoire, vous a dit qu'il ignorait le nom de son père qui l'avait abandonné. Ce jeune homme a trop légèrement accusé celui qu'il ne connaît pas. Comme je vous l'ai dit, le fils de la comtesse de Zanau avait été élevé sous le nom de chevalier de Limbourg. Après la campagne de 1814 et 1815, il était rentré chez le baron, qu'il considérait comme son seul protecteur. Là, il avait vu, connu et aimé Mme Duplessis, et c'est de cet amour qu'était né ce M. d'Aronde, qui serait fort étonné s'il savait qu'il est de race royale et qu'il est le frère naturel de légitime souverain du royaume de Wardenbourg.

Rousaignan et Dabiron continuaient à ouvrir des yeux de plus en plus stupéfaits.

—Voyons, dit Dabiron, si j'ai bien compris: le comte de Zanau était le neveu du grand duc de Wardenbourg, lequel avait un fils marié, tandis que lui-même avait un frère aîné.

—Eh bien! reprit Montreuil, vous qui prétendiez tout à l'heure savoir l'histoire de France, vous devriez vous rappeler qu'il plut au jour à l'empereur Napoléon de faire un roi de votre grand-duc.

—C'est vrai, reprit Muller.

—Et si vous aviez un peu suivi la marche des événemens, vous sauriez que le fils et les petits-fils du grand-duc devenu roi moururent tous vers 1810; vous sauriez que ce couronne passa vers 1816 à son frère déjà vieux, et dont le fils aîné, Maxilien de Wardenbourg, mourut l'année suivante sans laisser d'enfans. Il en résultait qu'à l'époque dont je vous parle, le comte de Zanau était héritier présomptif de la couronne de Wardenbourg, et que, par conséquent, le chevalier de Limbourg, légitimement né du mariage du comte avec Louise de Landswick, venait immédiatement après lui, selon la loi divine et selon la loi humaine. Les autres enfans, nés de son second mariage avec la princesse Frédérique, sont non seulement des bâtards, puisque sa première femme, sa seule femme légitime, vivait encore, mais ce qui est bien pis, des usurpateurs.

—Le chevalier de Limbourg existe donc encore? dit Dabiron.

—Non, reprit Montreuil, le pauvre garçon a été trouvé assassiné au coin d'une rue de Francfort.

—En tout cas, dit Muller, M. Charles d'Aronde n'est qu'un bâtard adultérin, et s'il n'y a pas d'autres concurrens à la seconde descendance du roi de Wardenbourg, celui-ci ne paraît pas être porteur de droits bien sacrés.

—Monsieur Muller, reprit le comte de Montreuil en l'interrompant vivement, qu'est-ce que vous disait le farouche diplomate qui vous tenait enseveli dans une cave des environs de Hambourg? Il vous disait: «Où est l'enfant?» Or, cet enfant, qu'il vous demandait, n'était pas le petit bâtard caché, devenu M. d'Aronde, mais bien le fils légitime du légitime mariage du chevalier de Limbourg avec une certaine Augusta Mildendorff, fille d'un juge de la ville libre de Francfort. Ce mariage eut lieu en 1821, lorsque le chevalier fut obligé d'abandonner M. Duplessis, mère de la Gertrude de M. Dabiron.

—Ah! diable! fit Muller.

Montreuil reprit, en s'animant:

—Où est l'enfant? voilà ce qu'on vous demandait pour le faire disparaître, et ce que vous aurais demandé jusqu'à vous poignarder, si vous ne m'aviez pas raconté votre histoire, et si je vous avais toujours cru le véritable Muller.

—C'est donc ça, dit Rousaignan en se frappant le front Muller savait donc où il est?

—Eh! pardieu, oui, il le savait, reprit Montreuil. Le brave garçon n'était laissé gagner de petit pour servir cette vieille victime de l'ambition et de la débauche, qu'il gardait par succession, avait appris de son père la naissance du chevalier de Limbourg, sa vie, son mariage, son assassinat et la naissance d'un fils de ce mariage. Il apprit bien plus, il apprit où était caché cet enfant.

La pitié d'un côté et la misérable récompense qu'on donna à ses services, ce 164....., lorsque mourut enfin la pauvre Louise de Landswick, et que par conséquent on n'eut plus besoin de lui, l'inspirèrent de généreuse chevaleresque.

Il s'empara des papiers de mon père, et il alla les porter au fils de Limbourg dont ils assuraient les droits, lorsqu'il fut assassiné à son tour sous votre fenêtre. C'est alors que vous avez pris sa place. Si vous n'avez pas eu la même sort que lui, c'est que vos vous étiez heureusement séparé de ces terribles papiers qui compromettaient tant de têtes souveraines. Sans cela vous ne seriez sorti vivant, ni de la cave de Hambourg, ni du vaisseau de Labanoff, ni des cachots de Cronstadt. On vous a laissé vivre pour les surprendre. Ce secret qui vous a tant persécuté est aussi ce qui vous a protégé. Et maintenant récapitulons:

Famille Wardenbourg. Grand-duc, devenu roi dont les héritiers directs meurent en 1810, lequel laisse son trône à son frère puîné en 1819, lequel le garde jusqu'en 1825 et le laisse au comte de Zanau, lequel l'a laissé à son fils actuellement régnant, enfant illégitime d'un mariage, contracté avant la dissolution du premier. Indépendamment de ces princes reconnus historiquement dans l'almanach de Saxe-Gotha, nous avons de notre côté un fils légitime, né du premier mariage du comte de Zanau, fils assassiné l'année même où M. son père est mort sur le trône. Après ce chevalier de Limbourg vient son fils, autre héritier, le seul légitime, le seul apte à succéder, celui qui devait être roi et qui est peut-être saltimbanque, bateleur, laboureur, garçon de café ou figurant au théâtre de l'Ambigu, comme l'a été un autre prince souverain.

—C'est juste, c'est juste, dirent les deux auditeurs de M. de Montreuil.

—Et maintenant, pour faire jouer les fils de cette intrigue, nous avons M. le baron Appencherr, successeur de M. son père, qui doit être dans le secret de cette affaire, puisqu'il était le dépositaire de la fortune assurée à la malheureuse Louise de Landswick; nous avons M. Charles d'Aronde, frère naturel de notre prétendant; nous avons M. Labanoff, frère, devenu secrétaire d'ambassade, et qui devait savoir où qu'il fallait à Saint Pétersbourg; nous avons enfin ce M. Duplessis, dont personne peut-être ne soupçonne l'importance, et qui ne s'en doute peut-être pas lui-même.

—Celui à qui j'ai envoyé ces papiers écrits en allemand? interrompit Muller.

—Lui-même, s'écria Montreuil. Quel est-il je l'ignore. Mais si je rapproche les noms et les dates, je me dis que ce Duplessis doit être l'oncle, le frère ou le neveu de cet autre Duplessis d'Allemagne, lequel a été trompé par sa femme au profit du chevalier de Limbourg. C'est donc le parent ou l'allié des Appencherr. Ce n'est pas pour rien qu'il y avait, sur les papiers tombés entre les mains de Rousaignan: «Pour remettre à M. Duplessis.» Or, quelque chose me dit que c'est là que nous découvrirons notre prétendant. Ainsi donc, messieurs, à l'œuvre! Trois hommes sont morts aujourd'hui; trois nouveaux hommes vont renaître demain. Il n'y a plus ni Rousaignan, ni Muller, ni Dabiron, il n'y a que trois aventuriers [illegible]

[illegible]

—Eh bien! dit Muller: *Alea jacta est*!

[illegible]

COMMERCIAL.

Bureau de l'Abeille. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI SOIR, 18 AOUT.

COTON.—Le marché est encore très languissant. Les nouvelles apportées par les steamers n'ont opéré aucun changement dans les prix, et nos cotes restent les mêmes. Il est arrivé aujourd'hui 15 balles de la nouvelle récolte.

INFERIOR	6	@ 6¼	FAIR	—	@ —
ORDINAIRE	7½	@ 8	FULLY FAIR	—	@ —
MIDDLING	8½	@ 9	GOOD FAIR	—	@ —
GOOD MIDDLING	10	@ 11	GOOD AND FINE	—	@ —
MIDDLING FAIR	11	@ 11½			

TABAC.—La demande est limitée, mais les transactions se font à un taux plus élevé. Nous cotons la feuille inférieure et commune, 4¾ @ 6 et le fin, 5½ @ 6 cts la livre.

SUCRE & MELASSES—Les ventes n'ont aucun que de petits lots à des prix en place.

FARINE—Le marché est très languissant. Nous enregistrons quelques ventes, y compris 500 barils extra de St-Louis à $4 25 le baril.

CEREALES—Il n'y a pas en d'arrivages et il ne s'est traité que des lots en magasin à des prix de plein. L'avoine de St-Louis rapporte de 34 @ 35 cts le boisseau, et le son 85 @ 87 cts les cent livres.

GRAISSE—Les lots de prime et de choix ont été pris de 12 @ 12½ cts la livre.

PORC—Les détenteurs demandent toujours $22 le baril pour le mess, néanmoins on pourrait traiter les petits lots.

JAMBON FUMÉ—Les prix sont fermes et les lots ordinaires se traitent à 10 cts la livre pour les plats-côtés et 8¾ cts pour les épaules.

WHISKEY—Les détenteurs en demandent des prix en plein. Il s'est vendu 100 barils aujourd'hui à 21 cts le gallon pour le rectifié.

CHANGE—Les cours sont les mêmes. Sterling 10¾ @ 11%; France, 5f. 12½ @ 5f 17½—Traites sur New-York, à 60 jours, de ¾ @ 1 pour cent d'escompte—A vue, ½ pour cent de prime.

FRET—Une barque a été affrétée hier pour Marseille à $8 pour tabac. Le marché est très languissant.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

[illegible]

Arrivés Hier.

[illegible]

Mouvements.

[illegible]

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.

Covington	Louisville	12 h M
Ouachita	[illegible]	5 h P M
Wapping	[illegible]	5 h P M
[illegible]	[illegible]	5 h P M
Millie	[illegible]	12 h M
Texas	[illegible]	8 h A M

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

Transmises à l'Abeille.

Congrès.

WASHINGTON, 17 août.

Le bill relatif aux concessions de terres accordées pour les établissements de fer, dans divers Etats, a été rejeté à la Chambre.

Le Sénat a discuté le bill relatif à l'établissement d'un canal, pour les navires, au Sault Ste-Marie; cette question sera reprise un autre jour.

Dans le Sénat, un message du président a été reçu en réponse à une demande d'informations, faite par cette assemblée, relativement à une proposition du roi des Iles Sandwich. Le président y déclare qu'il ne croit pas opportun d'informer le Sénat si le roi des Iles en question a proposé au gouvernement des Etats-Unis de lui transférer ses droits de souveraineté.—Approuvé.

Washington, 18 août.

Le bill de concession de terres pour les établissements de fer dans divers Etats, a été reconsidéré aujourd'hui dans la Chambre et dix millions d'acres de terre ont été affectés à cet usage. Le bill de la marine militaire est sous discussion.

Washington, 18 août.

SÉNAT.—Le bill relatif à la construction d'un canal pour les navires, au Sault Ste-Marie, a été adopté. Le Sénat a ensuite pris en considération le bill des ports et rivières. M. Cass s'est opposé à l'amendement qui proposait d'ouvrir un canal pour les navires du fleuve Mississippi au golfe du Mexique. Le bill tel qu'il a été présenté, a-t-il dit, pourra être adopté, mais l'amendement proposé pourrait le faire échouer; je m'opposerai également à toute autre amendement.

CHAMBRE.—Le bill du pont de Wheeling a été considéré et référé. La Chambre s'est ensuite formée en comité général; un amendement été proposé au bill de la marine, portant que nulle nomination de midshipman à l'école navale ne serait faite à moins que le postulant ne soit recommandé par le membre du Congrès du district qu'il habite.

Nominations par le Président.

WASHINGTON, 17 août.—M. Nathan K. Hall le maître de poste général, juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis, pour le district Nord de New-York, et E. A. Bradford, de la N. Orléans, juge de la Cour Suprême, en place de feu M. McKinley.

FRANCE ET BELGIQUE.

Nous voyons dans les avis du Canada que le gouvernement belge a rejeté le traité de commerce que l'on se proposait d'établir entre la France et la Belgique.

Marché de New-York.

New-York, 17 août.

La demande de coton a été modérée, les ventes ont été de 900 balles. La farine est ferme; cours: $1 93 3/4 à $4 6 1/4 c. le baril pour les marques de l'Etat. Le maïs baisse; les ventes d'aujourd'hui ont produit 69 à 70 c. le boisseau. Le mess porc a été chi légèrement, cours: $19 87 1/2 le baril. La graisse vaut 11 1/2c. la livre.

New-York, 18 août.

Les ventes de coton de la journée se sont élevées à 1500 balles à des prix pleins. Le Middling Orleans vaut 11 c. et le middling Georgie 10 3/4 c. la livre. 6000 barils de farine ont été vendus aux cours d'hier. 20,000 barils maïs ont été faits de 69 à 70 c. le boisseau.

Marché de New-York.

NEW-YORK, 18 août.—Le marché au coton est ferme avec la demande est limitée et 800 balles ont été vendues: Middling Orleans 11c. la livre. La farine est soutenue; les ventes se font à $4 et 4 6 1/4 le baril; marques de l'Etat. Le maïs est ferme; vente: 30,000 boisseaux ont été vendus de 71 à 72c le boisseau. Le mess porc est ferme à $20 le baril. La graisse vaut 11 1/2c la livre. Le tabac du Kentucky est ferme—quelques ventes ont été faites à 6 1/2c la livre.

NEW-YORK, 18 août.—Une dépêche de Buffalo annonce que le magasin de bijouterie de B. Gentin a été forcé hier par des voleurs et que $8000 de bijoux ont été enlevés.

Rivière de l'Ohio et Marchés.

Cincinnati, 17 août.

La rivière monte doucement. La farine est ferme; cours: $3 12 1/2 à $3 15 le baril. Les plats côtés lard fumé se vendent 9 1/2 c. la livre. Le whiskey est en demande et en hausse: 1200 barils ont été vendus à 18 c. le gallon.

INCENDIE.

Springfield, Ohio, 17 août.

L'édifice occupé par la compagnie de coutray pour la manufacture des laines a été complètement détruit ce matin par un incendie. Il y avait à ce moment cinquante mille livres de laine en magasin.

PROCLAMATION PAR JOSEPH WALKER, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU que des électeurs pour Président et Vice-Président des Etats-Unis, doivent être choisis dans cet Etat, le deuxième lundi (8 novembre) de cette année; [illegible]

[illegible]

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, en la ville de Bâton-Rouge, ce 12me jour d'août 1852, et de l'Indépendance des Etats-Unis, la 77me.

JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur:
CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat. 16 août

AUX CONTRACTEURS DU CHEMIN DE FER.

DES propositions cachetées seront reçues depuis le 16 août jusqu'au 1er lundi de septembre prochain au bureau de la compagnie du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Jackson et du Nord, No 18 Commercial Place, pour les ouvrages et nouveaux rails suivants: [illegible]

[illegible]

JAMES ROBB, président.
JOHN CALHOUN, secré.

A vendre d'ici au premier septembre prochain.

NOTRE sieur U. LABOUSSINI se trouvant obligé de s'absenter par ordre de son médecin, nous offrons en vente tout ce qui est dans nos deux magasins, [illegible]

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.
U. LABOUSSINI & Co., Maison Rouge, sur la Levée et encoignure Baronne et Poydras

A. STURZENEGGER & ETERNOD.

44, rue Bienville, encoignure Chartres.

VIENNENT de recevoir en débarquement des navires R. B. Sumner et Québec, et offrent à la vente aux prix de manufactures, 9 caisses contenant un riche assortiment en bas, chaussettes, caleçons et chemises de peau, mouchoirs Madras français première qualité, rubans satin uni et grégé, de tout numéro. [illegible]

Bottes et Souliers.—En débarquement du navire Inez et de la barque Lincoln. 150 caisses d'un bel assortiment de souliers pour hommes, femmes et enfants, à vendre par JOHNS & GOULD & Co., 16 août. 38, rue du Magasin.

A. HERNANDEZ,

RUE ROYALE No 132, Au dessous de l'Hôtel Saint Louis.

POSSÈDE en ce moment et reçoit tous les jours les meilleurs cigares de la HAVANE. [illegible]

VICTOR, RUE ST CHARLES.

[illegible]

Bazaar à Louer au pressoir.

[illegible]

Bayou St-Jean au de la Louisiane. Nlle-Orléans, 5 août 1852.

A UNE assemblée de la Direction tenue ce jour, les préambules et résolutions suivants ont été adoptés:

Attendu que la mort de Christopher Adams Jr. a créé une vacance parmi les Commissaires élus le 3 mai 1852, pour mettre à exécution les clauses de l'acte intitulé: "Un acte pour venir au secours de la Banque des Citoyens" passé le 10 mars 1852; En conséquence,

Il est résolu, qu'une assemblée des actionnaires de ladite Banque sera faite à la maison de la Banque le deux jour de septembre prochain, pour l'élection par lesdits actionnaires, d'un Commissaire pour remplir ladite vacance.

Les actionnaires sont priés de venir personnellement ou de se faire représenter.

Par ordre. HENRY PEYCHAUD, Caissier pro tem.

Habitation à vendre.

UNE HABITATION située dans la paroisse St-Charles, sur la rive droite du fleuve Mississipi, [illegible]

Pour les termes et conditions, s'adresser à la Banque des Citoyens de la Louisiane.
Hy. PEYCHAUD, Caissier pro tem.

PHARMACIE.

ON désire se procurer pour une pharmacie située dans le carré de la ville, un bon pharmacien chimiste qui pourrait se présenter avec de bonnes recommandations, trouvera à s'employer avantageusement en s'adressant au bureau de l'Abeille.

Grand Magasin à louer pour le 1er octobre prochain.

Le vaste magasin à 3 étages, No 20, rue de la Vieille Levée, ayant 100 pieds de profondeur et donnant sur la rue Clinton, sur 25 pieds de large, occupé par B. TURPIN, ESQ. S'adresser à JOS. RIFFLARD, 21, Magasins.

A Louer.

Quatre grands et beaux Appartements au 1er étage, avec balcon, No 26, rue St Louis. S'adresser au magasin au-dessous. F ROUMIEU.

A louer—Une maison et dépendances, formant l'encoignure des rues Rousseau et Philippa quatrième district. Pour les conditions, s'adresser à CHARLES CAVAROC, 30, rue Bienville.

A louer—Une moitié de maison à deux étages, avec une belle cour, cuisine haute, etc. située rue Esplanade, No 27, troisième district. Pour les conditions, s'adresser à CHARLES CAVAROC, 30, rue Bienville.

A LOUER—Le bel établissement connu sous le nom de *Holbrook Saloon*, rue St-Charles, No 57. S'adresser à E. Filleul, avocat, rue Toulouse, No 57.

GRAINES. Un assortiment frais de graines d'automne, à notre magasin de graines, 20 rue du Canal et 139, St-Charles. GAY & NELSON, grainetiers fleuristes &c

A LOUER—Un jeune nègre, très bon domestique de maison. S'adresser à E. J. HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas.

DISSOLUTION—La société *Loison & Silvestre* est d'un commun accord dissoute à partir de ce jour.

FRED. LOISON reste chargé de la liquidation et continue en son nom les mêmes affaires de commission.

Nlle-Orléans, 31 juillet 1852.
FRED LOISON.
L. F. SILVESTRE DE LA FERRIERE.

Fred. Loison continue à la Nouvelle-Orléans les affaires de commission qui avaient été jusqu'à présent conduites par l'ancienne maison Loison & Silvestre. Nlle-Orléans, 1er août 1852. FRED LOISON.

Société.

LES soussignés ont formé, à dater du 1er juillet, une société sous la raison de *Lanaux & Reine*, pour les affaires de commission.
THEODORE LANAUX, ALCESTE REINE.

LES soussignés ont ce jour formé une société sous le nom de KERR & POINCY, pour la transaction des affaires de farine et de commission.
ROBERT KERR, ARTHUR POINCY.

LIQUIDATION

Grands sacrifices.

$250,000 DE MARCHANDISES SECHES, EN LIQUIDATION, PAR

M. R. Haggerty & Frere

No 30 rue du Canal et No 8 rue Royale.

S'étant décidés à se retirer des affaires offrent leurs marchandises tout récemment importées, évaluées à plus de $250,000, au prix coûtant, et beaucoup d'articles même au-dessous du prix de vente.

Etant positivement obligés de vendre toutes nos marchandises immédiatement, n'ayant que quelques mois pour vendre tout le stock, nous offrirons toutes les marchandises suivantes à de très grands sacrifices.

Nous prions aussi particulièrement nos anciennes pratiques de vouloir bien venir nous voir afin de faire de bons marchés, préférant leur accorder cet avantage plutôt qu'à toutes autres personnes, puisqu'il faut que nos marchandises soient vendues au véritable prix coûtant.

LISTE DES ARTICLES.

Nous avons maintenant en magasin:

3,000 pièces Toile d'Irlande;
670 pièces Toile à drap 12¼;
12,000 pièces Ouvré;
2,000 pièces Serviettes damassées;
6,000 pièces Nappes damassées;
2,500 Damassé en pièces;
5,500 Services de toile;
500 pièces Pindilles;
4,000 pièces Bretagnes;
9,000 pièces Estopilles;
1,000 pièces Toile de Paris;
1,000 pièces Toile de Courtray;
500 pièces Rouen blanc;
400 pièces Rouen écru;
5,000 pièces Coton blanc;
1,000 pièces Toile d'habitans;
500 pièces pour rideaux de galerie
25,000 DOUZAINES BAS ANGLAIS.

Formant le plus bel assortiment qui ait jamais été offert à la Nouvelle-Orléans.

200,000 mètres BAREGES DERNIERE NOUVEAUTE
500,000 mètres Jaconat à 20 cts la yarde
100,000 yardes Jaconat à 15 cts la yarde.
150,000 yardes Organdis riches
NOTRE STOCK DE SOIERIES NOIRES ET EN COULEURS EST INCOMPARABLE, AYANT ACHETE PLUS DE $50,000 DE CE SEUL ARTICLE, NOUS OFFRONS LA BALANCE AUX PLUS GRANDS SACRIFICES.

$25,000 de Marchandises cirées, étant sans exception le plus bel assortiment qui ait jamais été offert pour les marchands du Sud.

Soie damassé; Damassé laine, Damassé coton, Jaconats et percales, Wadsworth et Mull, Dentelles Valenciennes, Bruxelles et Lille, Dentelles noires 5/4.

4 caisses Dentelles noires à garnitures.

Maintenant vendus à la moitié de la valeur réelle.

20,000 douzaines mouchoirs batiste fil.
100,000 Parasols.
2500 Châles crêpe de Chine très riches,
1000 Châles mode noirs et couleur,
800 Châles dentelles noirs et blancs,
1200 mantelets dentelles noirs,
2500 mantelets soie en couleur,
1000 Mantelets mousseline brodée,
6000 Pèlerines en mousseline et en dentelle.

A moitié de leur valeur.

Bombazines, Mantaux, Alpacas, Mousseline de laine, Mérinos, Chaise, Barège de laine, Drap, Satin Velours, &c.

Barpour, dito damassé, Batiste d'Ecosse, Guingham, Courtepointes françaises, Courtepointes anglaises, 5000 paires Couvertures blanches, rouges et vertes, 20 balles Mackinaw, de 36 paires Couvertures françaises 14 points, extra fines, Indiennes françaises, Indiennes américaines.

Toujours avec un assortiment dont il serait impossible de trouver le pareil dans aucune autre maison en ville. Il faut que les marchandises soient vendues au prix coûtant. Les marchandises non vendues au moment où le magasin fermera seront envoyées à l'encan.

MARCHANDISES NOUVELLES!

Récemment reçues par le steamer Wm. Penn, par **SIMPSON**, 50, rue Canal.

UN chargement considérable de toiles en couleurs de l'été, achetées dans le Nord pour la saison au prix tellement réduit, qu'il pourra les vendre à des prix de VINGT-CINQ POUR CENT au-dessous des cours habituels.

Au nombre de ces marchandises se trouvent:

1000 pièces Batistes à carreaux, depuis 10 CENTS et au-dessus.
500 pièces Guinghams à 12½ cents.
Poudards soie très élégants à 50 cents
JACONATS, Linons et Indiennes, nouveau genre
Mantilles en dentelles, Schalls en dentelle, [illegible]
Madras rose, bleu et blanc, et Mousseline pour moustiquaire.

[illegible]

Marchandises Sèches, POUR HABITATION, MENAGE, et de Nouveautés.

Seront vendus aux bas prix habituels. SIMPSON, 50, RUE CANAL.

Steamship Benj. Franklin.

LES soussignés viennent de recevoir par le steamer Ben Franklin un nouvel assortiment de marchandises de saison, achetées à des prix qui permettent de les vendre à 50 pour 100 au-dessous des prix ordinaires. Parmi ces marchandises se trouvent, savoir:

Mousselines imprimées, bon teint, 12 1/2;
Jaconat français, 20 cts;
Barège imprimé, 18 3/4 cts.;
Indiennes amazones, bon teint 10 cts.;
Ginghams avec garniture amazone, 12 1/2 c;
Organdis brodés, 15 et 20 cts.;
Batiste d'Ecosse, rayée et à carreaux, 15 c.;
Mitaines brodées, Gants de fil noir, à 25 cts la paire;
Bas de fil d'Ecosse, Bas de soie écrue, pour l'été;
Bas à jour, etc. etc. etc.
Une grande quantité de Brodequins et applications, etc.

P. & E. REILLY & Co., Encoignure Royale et Canal

Toiles sur Paris, l'Angleterre et New York, à vendre par A. J. DENNISTOUN & Co., 93, rue Gravier

No 54, rue de Chartres, encoignure Douane.

Grande liquidation de Marchandises de Nouveautés.

OLYMPE

A l'honneur de prévenir les dames que désirant renouveler entièrement son stock à la saison prochaine, elle vendra à un grand rabais tout son riche assortiment de marchandises de nouveautés. [illegible]

Bottes, Souliers et Chapeaux.

210 caisses en débarquement des navires Allegany, Athalie, Memphis, Inez et de la barque Splendid.

Aussi, en magasin: un grand et complet assortiment propre au commerce de la ville et de la campagne, à vendre à bas prix et à des conditions libérales par I. BOBBS & Co., Successeurs de R. G. Hobbs, 19, rue de la Douane

INONDATION. AVIS AUX PLANTEURS. Couvertures de E. Granier.

H. DE GOER & RIFFLARD—Seuls agens aux Etats-Unis, ont l'honneur de prévenir nos acheteurs les habitans et négocians qui sont acquéreurs des couvertures de Granier pour leurs nègres, de se les procurer de bonne heure, n'ayant que 200 balles pour toute l'année au lieu de 5 à 600 balles qu'ils ont l'habitude de recevoir. Les manufactures de Granier ayant été englouties par l'inondation ne peut pas livrer cette année.

CIGARES de la Havane—qualité supérieure de toutes les marques célèbres, choisies avec soin par un bon connaisseur, résidant à la Havane et qui s'en occupe spécialement.

Principes véritables, d'importation directe, constamment en main et à vendre chez J. M. CABALLERO, Nr 26, Vieille-Levée entre Douane et Bienville. Ou à ses dépôts de cigares, No 31 rue St-Charles, entre Commune et Gravier et No 68, au coin des rues Chartres et Douane.

VIN ROUGE—12 demi barriques vin rouge Dry-rie Margaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU, 17 et 19, rue St-Louis.

F. JAUFFROID, MAGASIN DE VARIETES,

62, rue de Chartres, entre Bienville et Douane. FRANGES et rubans. GANTS satin et fleur. VELOURS soie et dentelle, EVENTAILS riches, et plumes d'autruche. PARFUMERIE et brosserie, BAS et chaussettes, LAINE à broder et canevas. Et en général, tous les objets nécessaires à la couture. Dépôt de cuillères et fourchettes de Charles Christofle.

Linge fait d'été, pour jeunes gens et enfans.

FRANCIS FABRE & Co.,

29 rue des Magasins.

ONT récemment reçu un grand assortiment très complet de LINGE FAIT POUR ENFANTS pour le printemps et l'été, qu'ils offrent à vendre à des conditions très raisonnables. F. FABRE & Co, 29 rue des Magasins

Chemises, Chemises.

LES soussignés informent leurs amis qu'ils viennent de recevoir un assortiment complet de Chemises en toile et coton, qui ne peuvent être surpassés tant pour la qualité que sur la manière dont elles sont faites. FRANCIS FABRE & CO, 29, Magasins

Appareil gazogène à l'usage des familles.

LE seul approuvé par l'Académie de Médecine pour la fabrication instantanée des eaux de seltz, de Vichy, limonades gazeuses, vins mousseux, sucre, &c, à vendre par THEODORE FROIS, 14, rue du Canal

VINS fins—Véritable vieux Château Margaux, en débarquement du navire Oldenburg, venant de Bordeaux: 25 caisses Château Margaux 1846, à vendre par FAURES & HORMAN, Encoignure Royale et Douane

Cigares de la Havane.

$77,000 [illegible]

[illegible]

INCESSAMMENT attendu par le navire Telegraph, venant de Marseille:
40 barriques vin rouge de Roquevaire,
30 paniers bouteilles vides 22 onces,
190 caisses saindoux,
69 paniers de 12 bouteilles huile vraie Jas Plagnol,
450 do 24 do do do
20 caisses huile vierge d'Aix,
50 do vermouth de Noilly fils & Co.
25 do absinthe do do
10 do kirschwasser de Bourvajol & Branston
100 do muscat de Frontignan.
A vendre par B. TALAMON, 182 et 186 rue Royale

EN débarquement du Flora, de Bordeaux:
16 barriques vin rouge St-Estèphe,
16 do do Pauillac,
61 barils vin blanc Haut Sauterne, de J. Duranteau & Co, à vendre par B. TALAMON, 182 et 186, rue Royale

FROMAGE DE GRUYERE—Incessamment attendu du Havre, par le navire Sea Eagle: 3 tonneaux fromage de Gruyère, 1re qualité. 2 tierçons vin rouge de Cortillon 1846, à vendre par B. TALAMON, 182 et 186, rue Royale

DAMES-JEANNES—Attendu par le Lemuel Dyer, du Havre:
1000 dames-jeannes de 5 gallons.
100 do de 3 do
100 do de 2 do
A vendre par B. TALAMON, 182 et 186 rue Royale.

A VENDRE à l'arrivée du Lancaster, incessamment attendu de Bordeaux:
32 barriques vin rouge St Julien.
25 caisses vin rouge Ch. Léoville 1844, à vendre par B. TALAMON, 182 & 186, rue Royale.

EN débarquement du navire Flora, venant de Bordeaux:
10 barriques vin blanc Haut Sauterne,
50 demi-barriques do. do. à vendre par PAUL LACROIX, 13, rue Toulouse

6 CAISSES pâtés truffés,
20 caisses cèpes à l'huile.
30 caisses petits pois assortis,
4 do champignons,
15 do truffes
200 do sardines en boîtes, deux tiers de boîtes, demi-boîtes et quarts de boîtes, à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & Co. 30 1/2, rue Poydras

VINS—100 barriques vin St-Julien Médoc, 100 do St-Estèphe, 30 barriques vin St-Julien Médoc 1846, 100 caisses vin rouge St-Julien, 50 barils vin blanc Haut-Sauterne, 20 do vieux vin blanc Ht-Sauterne, qualité sup., à vendre par PAUL JUGE FILS & CO., 27, rue St Louis

[illegible]

FIL—4 caisses bobines fil et aiguilles. Alexander, ayant droit au débenture, à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA, 30 1/2 rue Poydras

BOUCHONS—50 balles bons pour bouteilles de soda water, à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & Co., 30 1/2 rue Poydras

SHERRY—50 quarts de barriques et 100 octaves de bon vieux Sherry seront vendus à bas prix pour clore une consignation par WILLIAMSON, ZARATIN & Co., 30 1/2 rue Poydras

CIGARES—Un petit lot de 50 mille cigares sera vendu pour clore une consignation par WILLIAMSON, ZARATIN & Co., 30 1/2 rue Poydras

BLANC de céruse—100 barils vendus de Lucollés, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée

SARDINES—25 caisses demi-boîtes et quarts de boîtes de Albert & Co, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée

CHANDELLES—100 boîtes Judd's Patent, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée

MASTIC—15 barils en vessies, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée

VITRES pour fenêtres—3000 caisses françaises et Waterford, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée

VERNIS—30 barils copal et japon, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée

PEINTURE—5000 paquets de couleurs assorties à l'huile, de Tremas, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée

VIN de Porto—50 quarts vin Porto, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée

VIN de Madère de Ténériffe, en pipes et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée

[illegible]

Bonne Occasion.—[illegible] Pour les conditions, s'adresser au No 34, rue Bienville.

Maison à Louer. [illegible]

JEFFERSON ACADEMY. [illegible]

48 barriques vin rouge St-Julien, et St-Estèphe, vieux, pour famille, à vendre par X. LAMBERT, 62, rue des Magasins

VIN rouge—180 barriques bon vin rouge, à vendre par X. LAMBERT, 62, rue des Magasins

VIN blanc—30 barriques et 140 barils à vendre par X. LAMBERT, 62, Magasins

VIN de Madère et de Sherry—50 quarts et octaves, à vendre par X. LAMBERT, 62, Magasins

70 barils vieux Monongahela whiskey, à divers prix, à vendre par X. LAMBERT, 62, rue des Magasins

A VENDRE par les soussignés:
200 caisses vin muscat Frontignan,
10 do do de Rivesaltes,
20 do vin blanc Haut Sauterne,
150 paniers champagne,
25 caisses oléoline,
12 caisses vieux Lafitte 1844,
18 do do Margaux,
20 do do Latour,
25 do poires à l'eau-de-vie, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 47, Vieille Levée

IL est capitaine et les consignataires de la corvette française MARIE-LAURE-JULIE, ne seront responsables des dettes que pourra contracter l'équipage.

ON désire louer une femme cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. On donnerait la préférence à une femme de couleur. S'adresser au No 6 Front Levée, entre Bienville et Douane.

LIQUEURS DU PAYS—120 barils de vieux Whisky, 40 barils de New York Brandy, [illegible] En magasin et à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée

ALCOOL—80 barils alcool pur, 92 degrés, en magasin et à vendre par BERNARD TURPIN, No 20, Vieille Levée

PRUNES—30 caisses de prunes en paniers, à vendre par BERNARD TURPIN, No 20, Vieille Levée

GOMME ARABIQUE—2,500 livres différentes qualités, premier choix de Turquie et autres sortes, à vendre par BERNARD TURPIN, No 20, Vieille Levée

RAISINS de Corinthe—50 barils raisins de Corinthe, en magasin et à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée

PAPIER—2 500 rames papier français à lettre et à écolier, rayé et non rayé, en magasin et à vendre par BERNARD TURPIN, No 20, Vieille Levée

Gomme Elemi.

5 BALLES gomme élemi, en magasin et à vendre par BERNARD TURPIN, No 20, Vieille Levée.

VIN—12 barriques vin de Bordeaux, bon ordinaire—18 barriques vin supérieur pour famille, à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée.

VIN—150 caisses vin rouge divers marques, à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée.

VERMOUTH—75 caisses vermouth de Noilly, à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée.

HUILE—40 paniers huile d'olive grandes bouteilles, à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée.

MUSCAT—30 caisses vin muscat Frontignan, à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée.

BOUCHONS—4 balles de 30,000 chaque, bouchons réguliers, 4 balles de 15,000 chaque, bouchons réguliers fins, 4 balles de 5,000 chaque, bouchons à dame-jeannes, gros, à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée.

ABSINTHE & KIRSCH—40 caisses absinthe Le Roy fils & Co, 70 caisses kirsch do do, A vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée.

RIZ de la Caroline—25 boucauts, en magasin et à vendre par B. VALLS, 73, Magasins

CITRONS de Marseille, en très bon ordre—50 caisses à vendre par B VALLS, 73 Magasins

CIGARES de la Havane—176,500, des marques Sevillana et Tres Marias, en débarquement de la goëlette Cornelia, et à vendre par B VALLS, 73, Magasins

HUILE d'Espagne—200 jarres en débarquement du brick Mary Elizabeth, à vendre par B VALLS, 73 Magasins

MARCHANDISES ASSORTIES—60 caisses attendues par le navire Sea Eagle, venant du Havre, et à vendre par les soussignés—soit: Un assortiment complet de marchandises françaises et suisses, telles que: gants, indiennes, articles de modes, fantaisies de Paris. RICHARD ALDIGE & Co.

B. TATOUT & Co.,

REÇOIVENT par le BEN. FRANKLIN, arrivé d'hier, un assortiment complet d'articles de leur genre, savoir: Bonneterie, ganterie, rubans, dentelles, lacets, (serpentine) soie et laine, ditto et passementerie fil blanc, mouchoirs batiste, ditto couleurs pour dames et enfans, bretelles en soie, porte-monnaie, boutons de toute espèce, lacets, ciseaux, 62, aiguilles, etc. etc.

Attendu Incessamment:
d'Angleterre et d'Allemagne,
3,000 douzaines bas et chaussettes (grand choix)
3,000 do gants assortis,
4,000 do fil Alexandre blanc et couleur de France.
Parfumerie, mercerie, peignes, quincaillerie fine et généralement tout ce qui concerne l'article de Paris B. TATOUT & Co.

EN débarquement du navire Flora, de Bordeaux: 100 caisses cerises à l'eau-de-vie, 40 caisses prunes do do, 40 do abricots do do, 20 do pêches do do. A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9—10, Jefferson

100 BARILLETS orge, en débarquement du navire Ben. Franklin et à vendre par E. J. HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas.

CITRONS de Palerme—160 caisses en très bon ordre, débarquement du steamship Ben Franklin, à vendre par B VALLS, 73, Magasins

UNIVERSITE DE ST-LOUIS.

LES exercices de cette institution [illegible]

[illegible]

EAU DE VIE—20 quarts et barriques de Cognac, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 47 Vieille Levée

VIN de Madère—10 quarts, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 47, Vieille Levée

EN débarquement du navire Flora, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
25 caisses fruits au jus de Teysonneau Jne.
15 do do do
10 barriques vin rouge St-Emilion pour famille,
10 do do vieux,
[illegible]
NUMA LACOSTE, 147, Royale

EN débarquement de la barque Flora, de Bordeaux:
18 barriques vin Cantenac Médoc,
18 do Haut Talence,
40 do Queyries,
200 caisses de 12 bouteilles vin St-Julien,
10 do vin blanc Haut Sauterne,
50 do cerises nouvelle récolte, à vendre par FERBOS FRERES, 247 et 249, rue Royale, enc. Dumaine

EN débarquement du brick Mary Elizabeth et de la goëlette A. N. McKay, venant de la Havane, et à vendre par [illegible]

[illegible]

SUCRE de la Havane—1200 caisses brun, jaune et blanc, en magasin, à vendre par R. CAHUZAC & CO, 20 Vieille Levée

CIGARES—120,000 cigares de la Havane, de diverses marques, en débarquement du brick N. McKay, de la Havane, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 20, Vieille Levée.

SUCRE de la Havane—425 caisses sucre blanc, jaune et brun, en débarquement du brick N. McKay, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 20 Vieille Levée

SUCRE—104 caisses sucre de la Havane blanc, jaune et brun, en débarquement de la goëlette Mary Elizabeth, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 20 Vieille Levée

VIN ROUGE—46 barriques vin rouge en débarquement du navire Flora, de Bordeaux, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 20, Vieille Levée

CIGARES de la Havane—73,000 cigares des meilleures marques, assorties, en débarquement du brick Mary Elizabeth, de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO, importeur, 26, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

EPICE—100 sacs. CIGARES—Un grand assortiment de la Havane.
VIN DE PORTO—50 quarts de barriques.
WHISKEY Monongahela et Bourbon—200 barils.
NOYAUX PEINTS pour le marché.
HUILE de Palmachristi—Rhum de la Baie, citrons &c., à vendre par E J HART & Co, 79 Tchoupitoulas

HUILE d'Espagne supérieure—200 jarres, Cigares de la Havane—41,000 des marques Cantiva et La Fé, en débarquement du brick Mary Elizabeth, à vendre par B. VALLS, 73, rue des Magasins

UN Moulin à Scie à vapeur de la force de 20 chevaux, avec transmission pour une grande scierie à mouvement alternatif, [illegible] à vendre par BRUGUIERES & CO, 9, Bienville.

Genièvre de Hollande de la marque Rosenboom, à vendre par les soussignés, qui continuent à recevoir cette marque, seuls préférablement par Gildemeister & Co. J B PREAU & Co, 33 rue Gravier

TOILE D'IRLANDE—10 caisses toile 4/4, à vendre par LOISON & SILVESTRE, en liquidation, 20 rue de la Douane.

Pour clore diverses consignations.

50 barils vin blanc, 10 barriques vin rouge supérieur pour familles, 20 caisses vermouth, 50 do muscat, 50 do fruits assortis, 50 estagnons eau de fleurs d'oranger (triple), 20 caisses absinthe Pernod, 30,000 bouchons pointus, En magasin et à vendre par L. MAJASTE, Commissionnaire, 115, rue de Chartres.

A Louer ou à Vendre.

UN ILET de terre situé à Mandeville, après Bouligny. L'emplacement est très bon pour un jardin. Il y a une bonne maison, une cuisine, une grande écurie, [illegible] S'adresser sur les lieux à JEAN BOURDET, Propriétaire.

EAUX DE BLADON.

[illegible]

CONNOR & HENRY, Propriétaires.

[illegible]

THEODORE FROIS, 14, rue du Canal

[illegible]

VIN ROUGES—Reçu par le navire Floride, de Bordeaux: [illegible] CAVELIER & MAXENT, 160, rue Royale

EN débarquement de la barque Oldenburg, de Bordeaux: [illegible] A vendre par CAVELIER & MAXENT, 160 rue Royale

TAPIS.

NOUS avons en main un magnifique assortiment de Tapis dessins de choix, tels que: VELOURS, BRUXELLES et INGRAIN. [illegible]

Tapis toile cirée.

[illegible]

Rideaux.

[illegible]

CHITTENDEN & DAMERON, 96, rue de Chartres

A VENDRE par le soussigné, en débarquement de la barque Arthur, venant de Bordeaux: 60 barriques vin rouge, 10 do vin blanc, 50 barils do. CHARLES CAVAROC, 30, rue Bienville.

A VENDRE en débarquement du navire Magnolia arrivé du Havre—60 caisses absinthe suisse Pernod et Lemaître. [illegible] J. E. GUERIN

LE PHARE DE NEW-YORK.

[illegible]

EN débarquement de la barque Flora, venant de Bordeaux: 40 barriques vin rouge bon ordinaire, 60 do do St-Estèphe, 60 do do St-Julien, 44 do do Montferrand, 150 caisses de 12 bouteilles vin rouge Médoc, A vendre par V. & E. MAIGNAN, 85 et 87, St Louis

A VENDRE en débarquement de la barque Arthur, mouillée entre les deux marchés: 75 barriques vin rouge bon ordinaire pour familles, BOYER FRERES, Enc. Moreau et Mandeville, 3e district.

MAQUEREAUX—200 barils maquereaux, en débarquement du navire Euphrasie, à vendre par AVET BROTHERS, Encoignure Bienville et Vieille Levée

LE soussigné informe ses pratiques et le public qu'il vient de recevoir un assortiment [illegible] J. B. DUCRET, 14, rue St-Louis.

GRAISSE—100 barils graisse de Cochon, Hart & Son et Tobias, à vendre par SECOMB, VOORHIES & CO, 15, Tchoupitoulas

JAMBONS—30 tierçons de Guigg & Slaye, en magasin et à vendre par SECOMB, VOORHIES & CO, 15, rue Tchoupitoulas

FARINE—300 barils de première qualité, à vendre par SECOMB, VOORHIES & CO, 15, rue Tchoupitoulas

BŒUF mess—200 barils de 100 livres, de Davis & Dehons, mess de 1re qualité, à vendre par SECOMB, VOORHIES & CO, 15, rue Tchoupitoulas

GRAISSE—100 barils graisse et 50 barils de cochon, en magasin et à vendre par SECOMB, VOORHIES & CO, 15 Tchoupitoulas

EN débarquement du navire Sumner, à vendre—6 caisses cols brodés et cols en velours, etc. A. STURZENEGGER & ETERNOD, 44, rue Bienville encoignure Chartres

AMADOU de Hongrie—20 barils amadou première qualité, à vendre par QUETROUZE & LANGSDORFF, Nos 13 et 15, rue St-Louis.

VINS de Cherry et de Madère—Cent quarts et barils, à vendre par QUETROUZE & LANGSDORFF, Nos 13 et 15, rue St-Louis.

SAVON—[illegible] à vendre par QUETROUZE & LANGSDORFF, Nos 13 et 15, rue St-Louis.

VINS de Tarragone—20 barriques, à vendre par QUETROUZE & LANGSDORFF, Nos 13 et 15, rue St-Louis.

SAVON—1000 caisses de différentes marques, à vendre par QUETROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St-Louis.

COUVERTURES blanches—Une balle couvertures blanches grandes et belles, à vendre pour clore une consignation par LOISON & SILVESTRE, en liquidation, 20 rue de la Douane

PARAPLUIES et ombrelles—Une caisse à vendre pour clore une consignation, par LOISON & SILVESTRE, en liquidation, 20, rue de la Douane

ATTENDUS par le navire Tolnor, de Marseille et à vendre par le soussigné:
160 barriques vin rouge, marque Bargues,
100 caisses Vermouth Noilly fils,
120 do savon en Goutte,
300 do vin muscat Frontignan. J. LANATA, 11, Jefferson, 19 Toulouse

VIN blanc—80 demi-barriques vin blanc, 9 demi-barriques vin blanc Cerons et St-Denis, 35 demi-barriques vin blanc Sauterne, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co., 17 et 19, St-Louis

F. FRYER a l'honneur de prévenir les Dames de la ville et de la campagne qu'elle a ouvert son magasin de la rue Royale à celui rue de Chartres No 54, entre Bienville et Douane.

Corsets français, sans coutures, [illegible] A vendre au magasin de nouveautés de F. JAUFFROID, No 62, rue de Chartres.

[illegible]

PARTI MARRON, le mulâtre WILLIAM WHITE, âgé d'environ 25 ans, taille d'environ 5 pieds 4 pouces, teint clair, bégayant [illegible] PIERRE POUTZ, 92, rue Douane.

[illegible]

G. W. DUNBAR, 3, rue des Magasins

Tisane de Kennedy.

[illegible] B. GRAHAM, 28, Gravier

[illegible]

JOURNAL [illegible] L. F. LELIEVRE

744,000 [illegible]

[illegible]